

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 24 mai 2023 à 19h30 à la salle municipale de Rapide-Danseur.

Présences : M. Sylvain Vachon Maire
Mme Lorraine Doucet-Dion Conseillère siège no 2
Vacant Conseiller siège no 3
Mme Christiane Guillemette Conseillère siège no 5
Mme Vanessa Gravel Conseillère siège no 6

Absent : M. Mathieu Proulx Conseiller siège no 1

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Sylvain Vachon, assiste également à l'assemblée, Mme Line Boudreault D.G./gref.-trésorière.

1. Mot de bienvenue

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle, et ouvre l'assemblée à 19h33.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Camping rustique été 2023
4. Embauche aide journalier
5. Période de questions
6. Levée de la séance

2023-05-088

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, **APPUYÉ** par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté;

ADOPTÉ.

3. Camping rustique été 2023

ATTENDU QUE nous n'avons pas d'employé présentement pour s'occuper du camping rustique de la municipalité;

ATTENDU QUE sans surveillance adéquate, les élus préfèrent retarder l'ouverture du camping puisqu'ils ont connu une mauvaise expérience dans le passé;

ATTENDU QUE la municipalité a l'autorisation du Ministère des ressources naturelle d'interdire d'accès au camping d'ici l'embauche d'un préposé ainsi que de la descente de bateau;

2023-05-089

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, **APPUYÉ** par Mme Christiane Guillemette et résolu à la majorité des conseillères et conseillers présents;

D' installer de grosses pierres afin de fermer l'accès au camping et à la descente de bateau;



Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

DE bonifier l'affichage du poste en offrant un terrain gratuit pour l'employé ainsi que des conditions salariales afin de rendre le poste de préposé au terrain de camping plus intéressant;

ADOPTÉ.

4. Embauche aide journalier

ATTENDU QUE notre journalier ne peut effectuer tous les travaux seul et qu'un montant pour l'embauche d'un aide journalier a été prévu au budget;

ATTENDU QUE nous avons reçu le curriculum vitae d'un étudiant pour le poste au camping mais qui pourrait effectuer la tonte de pelouse;

ATTENDU QUE les élus ont suggéré 2 personnes qui étaient intéressés à travailler, à l'occasion, comme aide-journalier;

EN CONSÉQUENCE,

2023-05-090

IL EST PROPOSÉ par Mme Vanessa Gravel, **APPUYÉ** par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice générale contacte l'étudiant et lui offre de tondre la pelouse lorsque ce serait nécessaire selon les conditions établies par les élus;

QUE la directrice générale demande aux personnes suggérées s'ils sont toujours intéressés à travailler occasionnellement avec notre journalier pour effectuer des travaux nécessitant 2 employés selon les conditions établies par les élus;


QUE le poste d'aide journalier soit affiché sur les sites de recherches d'emploi advenant une réponse négative des candidats potentiels selon les critères établis;

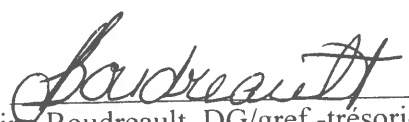
ADOPTÉ.

5. Période de questions

6. Fermeture de la séance

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été discuté, Mme Lorraine Doucet-Dion demande la fermeture de l'assemblée à 19 h45.


Sylvain Vachon, maire


Lise Boudreault, DG/gref.-trésorière